

COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

Séance du 11 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze du mois de juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle des délibérations en réunion ordinaire.

Présents : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, MACOUIN Martine, TRAMAUX Julien, BAUDOUIN Wilfried, BONNET Guillaume, RIMBEAU Jean-François RENAULT Françoise, BERTAUD Chantal.

Excusés : BOUTINEAU Francis a donné pouvoir à Madame le Maire

Absents : POIRAUDEAU Frédéric, ALLOUCHE Cédric.

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Madame RENAULT Françoise. Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame RENAULT Françoise de donner lecture du précédent procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

- Plan de financement aménagement du centre-bourg
- Diagnostic Amiante ancien local pompier
- Prime

Questions diverses

- Départ de la locataire - 1 rue Etienne Rivet
- Elections

DCM - 2025 - 033 - Nouveau plan de financement du renouveau urbain végétal et sécurisé pour Faye/Ardin

Madame le Maire informe que l'avant-projet du renouveau urbain végétal et sécurisé pour Faye sur Ardin ne comportait pas d'étude hydraulique pour la gestion des eaux pluviales. Le maître d'œuvre a travaillé sur le sujet pour compléter les surfaces de gestion intégrées des eaux pluviales et a fourni les documents en adéquation avec cette demande.

Cet ajout entraîne la modification du plan de financement du projet comme suit :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Diagnostic amiante	1 000,00	DETR/DSIL	200 000,00
Maîtrise d'œuvre	68 695,00	FV Renaturation	45 000,00
Travaux	460 582,32	Leader	15 000,00
		Amendes de Police	20 000,00
		Agence de l'eau	150 000,00
		Commune	100 277,32
TOTAL	530 277,32	TOTAL	530 277,32

Après avoir délibéré le Conseil Municipal valide le nouveau plan de financement et autorise Madame le Maire à toutes modifications du plan de financement.

DCM - 2025 - 034 - Diagnostic amiante ancien local pompier

Le projet de réaménagement du centre bourg comprend la démolition de l'ancien local des pompiers. La toiture de ce bâtiment étant couverte en évrites, il est nécessaire en amont de faire réaliser un diagnostic amiante.

Deux prestataires ont été contactés, un seul un a répondu, DIAG GATINE 79, il propose un devis s'élevant à 541.67 € ht soit 650.00 € TTC.

L'assemblée après avoir délibéré donne un avis favorable au devis de DIAG GATINE 79 pour un montant de 650.00 ttc.

DCM - 2025 - 035 - Départ de la locataire du -1 rue Etienne Rivet

Madame le Maire informe qu'elle a reçu un courrier de la locataire - du 1, rue Etienne Rivet - lui annonçant sa décision de quitter son logement à compter du 1^{er} septembre 2025. Dans son courrier elle précise que si la commune trouve un locataire elle peut libérer le logement au 14 juillet 2025.

Madame le Maire demande aux élus de l'informer s'ils ont connaissance de personnes étant à la recherche d'un logement.

DCM - 2025 - 036 - Prime

La secrétaire de mairie devant partir en retraite au 1^{er} décembre prochain, une nouvelle secrétaire doit être recrutée.

Cette personne doit effectuer une formation de deux mois au sein du secrétariat sous la couverture de France Travail, la commune va percevoir une indemnité de 5.00 € de l'heure sur 300.00 heures pour cette formation.

Madame le Maire propose que cette indemnité soit versée à la secrétaire en place puisque c'est elle qui forme l'agent. L'assemblée valide cette proposition. Madame le Maire doit se rapprocher du centre de gestion des Deux-Sèvres pour les modalités du versement de cette prime.

QUESTIONS DIVERSES

Manifestation du 14 Juillet

Madame le maire demande à l'assemblée si elle souhaite maintenir les festivités du 14 juillet sachant que le terrain de sport est fermé pour cause de travaux.

L'assemblée après avoir délibéré décide d'annuler les festivités du 14 juillet.

Travaux construction ombrières terrain de sport

Madame le Maire informe que les travaux de construction des ombrières au terrain de sport sont en cours. Il a été constaté des dysfonctionnements dans l'organisation et la sécurité du chantier.

Une réunion avec Madame COTTET Cécile de SEOLIS et Monsieur GUITTON a été provoquée pour faire une mise au point.

Le rendez-vous s'est bien déroulé, le chantier a été sécurisé, le terrain sera remis en état après travaux et le planning a été mis à jour.

Elections municipales : nouvelles modalités électorales pour 2026.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

MICOU Corine			
AUDEBERT Claude		ALLOUCHE Cédric	Absent
LUCAS Franck		BERTAUD Chantal	
MACOUIN Martine		BONNET Guillaume	
RIMBEAU Jean-François		BAUDOUIN Wilfried	
BOUTINEAU Francis	Excusé	TRAMAUX Julien	
POIREAUDEAU Frédéric	Absent	RENAULT Françoise	

Réunion du 11 juin

2025

